

Bien que né d'une initiative des gouvernements du Commonwealth, le plan de Colombo n'est pas une entreprise relevant exclusivement du Commonwealth. Son but est de concourir à l'avancement économique de tous les pays et territoires de la région que constitue l'ensemble du Sud et du Sud-Est de l'Asie.

Le Comité consultatif, organisme intergouvernemental qui se réunit de temps à autre pour voir où en est le plan et pour étudier des questions de programme intéressant son exécution, compte maintenant parmi ses membres l'Australie, la Birmanie, le Cambodge, le Canada, Ceylan, l'Inde, le Laos, le Népal, la Nouvelle-Zélande, le Pakistan, le Royaume-Uni (et ses territoires dans cette région tels que la Malaisie, Singapour et Sarawak) et le Viet-Nam, ainsi que les États-Unis, qui poursuivent aussi dans la région un important programme d'aide économique.

Le Parlement canadien a voté une aide financière de 25 millions de dollars aux gouvernements du Sud et du Sud-Est de l'Asie en 1951-1952 et autant en 1952-1953. Voici, jusqu'au 31 mars 1953, le montant et l'objet des sommes fournies ou assurées aux gouvernements asiatiques sur les crédits d'aide financière:

*Inde.*—En 1951-1952—10 millions de dollars: blé; \$4,500,000: camions et autobus pour améliorer et étendre le réseau de transport d'État de Bombay; et \$500,000: équipement fixe d'une entreprise d'irrigation et d'aménagement hydro-électrique.

*Pakistan.*—En 1951-1952—5 millions de dollars: fabrique de ciment dans la région du Thal où le gouvernement pakistanais exécute un vaste programme de colonisation pour les réfugiés; \$2,800,000: traverses de chemin de fer; 2 millions: relevé aérien et géologique des ressources du Pakistan; et \$200,000: machines agricoles et équipement connexe en vue de la création d'une ferme d'élevage modèle dans la région du Thal (entreprise conjointe du Canada, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande).

*Inde.*—En 1952-1953—5 millions de dollars: blé; 3 millions: équipement en vue d'une entreprise d'aménagement hydro-électrique; et \$2,200,000: chaudières de locomotive.

*Pakistan.*—En 1952-1953—5 millions: blé; \$3,400,000: équipement en vue d'une entreprise d'aménagement hydro-électrique; \$170,000: trois avions spécialement équipés pour les fins du programme de répression des locustes; et \$500,000: reste des frais de construction de la fabrique de ciment commencée l'année précédente.

*Ceylan.*—En 1952-1953—un million de dollars: bateaux de pêche, entrepôts frigorifiques et personnel technique en vue d'un projet d'étude et de développement des pêcheries.

Plusieurs de ces entreprises vont produire des revenus en devises locales (fonds de contre-partie) qui seront utilisés par le gouvernement intéressé, après consultation avec le gouvernement canadien, pour pousser davantage l'expansion économique du pays.

Un autre aspect important du plan de Colombo consiste à fournir une assistance technique aux gouvernements de la région. Afin de réaliser ce point du programme, un Conseil de coopération technique a été établi à Colombo; le Canada y a nommé un représentant permanent. Bien que partie intégrante du plan de Colombo, le programme de coopération technique est destiné à compléter les œuvres d'assistance technique des Nations Unies et des institutions spécialisées dans la région.